15 POINTS
pour sauver l'océan, le climat et les emplois

La prochaine mandature européenne sera cruciale pour protéger l'océan et amorcer une véritable transition sociale et écologique de tous les secteurs économiques. BLOOM propose aux candidats de s'engager publiquement à mettre en œuvre, au cours de la mandature 2024-2029, les recommandations formulées ici alliant justice sociale et volontarisme écologique.

EN TANT QUE CANDIDAT·E À LA FONCTION DE DÉPUTÉ, JE M'ENGAGE À TRAVAILLER ACTIVEMENT POUR :

1. **Désarmer les bulldozers des mers d'ici 2030 :** engager la transition du secteur de la pêche en « déchalutisant » les flottes européennes.

2. **Créer de véritables aires marines protégées :** les préserver de toute infrastructure et activité industrielle, et placer 10 % de nos eaux sous « protection stricte ».

3. **Arrêter de subventionner la destruction de l'océan :** mettre fin aux aides publiques soutenant des activités néfastes.

4. **Défendre la pêche artisanale :** attribuer les quotas de pêche en priorité aux navires de moins de 12 mètres utilisant des arts dormants (casiers, lignes, filets, etc.).

5. **Exclure immédiatement les méga chalutiers de nos littoraux :** interdire aux bateaux de plus de 25 mètres d'opérer dans les eaux côtières.

6. **Sortir de l'aquaculture non durable et notamment celle dépendante de la pêche minotière :** interdire l'élevage d'espèces carnivores ou invasives et autoriser sur les littoraux uniquement les projets aquacoles d'algoculture et de coquillages (huîtres, moules, etc.).

7. **Mettre fin au pillage des eaux lointaines par les flottes européennes :** interdire la pêche utilisant des DCP (dispositifs de concentration de poisson), réformer les accords de pêche internationaux et les mécanismes permettant aux navires d'échapper aux contraintes réglementaires et fiscales.

8. **Promouvoir une représentation équitable de la petite pêche face aux lobbies industriels :** garantir à la pêche artisanale une représentation équitable et proportionnelle à son importance sociale auprès des instances européennes et nationales.

9. **Engager une réforme de la gouvernance des activités impactant l'océan, le plus grand « Commun » de la planète :** inclure les citoyen·nes dans les prises de décision concernant les politiques maritimes, lutter contre les lobbies industriels, mettre fin à l'opacité des données et garantir à la petite pêche une représentation équitable.

10. **Protéger la santé des citoyen·nes :** réduire la teneur maximale autorisée de substances toxiques dans les produits de la mer et s'aligner sur les seuils les plus protecteurs.

11. **Sortir des énergies fossiles :** interdire aux entreprises européennes de participer au développement de nouveaux projets fossiles (charbon, pétrole, gaz).

12. **S'assurer que les énergies renouvelables respectent les écosystèmes marins et la petite pêche :** interdire les projets éoliens dans les aires marines protégées et sur des écosystèmes vulnérables, favoriser des implantations éloignées des côtes pour préserver la pêche artisanale.

13. **Mettre fin à la pollution plastique, notamment celle causée par la pêche :** garantir une réduction des impacts environnementaux des produits en plastique sur l'ensemble de leur cycle de vie en prévenant leur abandon, perte et rejet en mer.

14. **Adopter un moratoire international sur l'exploitation minière dans les eaux profondes :** interdire les activités extractives dans les grands fonds marins et toute forme de financement de ces projets.

15. **Sanctuariser les pôles :** protéger les écosystèmes de l'Arctique et de l'Antarctique en y interdisant toute activité économique.

Retrouvez toutes ces propositions détaillées sur **www.bloomassociation.org**